



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres :

44

Membres présents

et représentés :

33

L'an deux mille vingt trois

Le jeudi 01 juin à 14 h 00

Le Comité syndical du Pôle Métropolitain de la Côte
d'Opale légalement convoqué, s'est réuni à Dunkerque

Sous la Présidence de Monsieur Patrice VERGRIETE

Date de la 2^e convocation : 25 mai 2023

PRESENTS (22) :

P. BEDAGUE, N. BOUCHART, F. BOUCLET, N. CHEVALIER, S. CHOCHOIS, L. DENIS, J-C DESCHARLES, B. DRAIN, J. DUQUENOY, M. ELOY, D. FASQUELLE, A. FIGOUREUX, S. GUILLET, M. HINGREZ-CEREDA, M-C LERMYTTE, C. LEROY, L. LOQUET, B. PASSEBOSC, T. ROUZE, F. TINDILLER, F. VANHILLE, P. VERGRIETE

EXCUSES AVEC POUVOIR (11) :

L. PROUVOT, E. BUY, F. CUVILLIER, D. GODEFROY, P-H DUMONT, G. HEDDEBAUX, B. ROUSSEL, E. GENS, C. GILLOOTS, B. RINGOT, M. ARLABOSSE

Qui en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à :

F. BOUCLET, L. LOQUET, S. CHOCHOIS, B. PASSEBOSC, N. BOUCHART, L. DENIS, J. DUQUENOY, F. VANHILLE, S. GUILLET, M. ELOY, P. VERGRIETE

EXCUSES (11) :

G. ALLEMAND, D. BEE, B. COUSEIN, P. CHRISTOPHE, M. DEMOLLIENS, JC DISSAUX, M. LEPROVOST, A. LOGIE, E. LONGUET, C. PRUDHOMME, H. WAROCZYK.

– Ordre du jour –

- **Approbation du compte rendu de séance du Comité syndical du 26 janvier 2023**
- **Compte Administratif 2022 & Compte de gestion 2022**
- **Affectation des résultats définitifs**
- **Rectification délibération assimilation PMCO commune de 2000 à 3500 habitants**
- **Délibérations :**
 - 1) Election membres de la Commission d'Appel d'Offre
 - 2) Présentation rapport d'activité PMCO
 - 3) Renouvellement de la participation du PMCO au comité consultatif de la réserve naturelle du platier d'Oye.
 - 4) Convention avec les agences d'urbanisme
 - 5) Subventions aux tiers
 - 6) Adhésion fédération port de plaisance
 - 7) Adhésion et subvention ARCICEN
 - 8) SDCM – Délibération modificative études hydrauliques CUD
 - 9) SDCM – Délibération organisation action de sensibilisation
 - 10) SDCM – Profils de baignades 2023
 - 11) Dispositif d'aide aux collégiens de la Côte d'Opale
 - 12) Révision du RIFSEEP
 - 13) Délibération - Promus, promouvables
- **Intervention de Mireille HINGREZ-CEREDA sur le Comité du Détroit**
- **Information sur l'avancement des 3 études stratégiques**
- **Publicité des décisions et arrêtés du Président**
- **Questions diverses**

Monsieur le Président :

« Bonjour à tous, je remercie Daniel de nous accueillir aujourd'hui dans la salle des mariages bis, parce que pour la conférence des présidents, on a eu l'occasion d'aller dans la salle des mariages officielle.

Je te laisse nous dire deux mots d'accueil.

Vas-y Daniel »

Monsieur Daniel FASQUELLE

« Bonjour à tous !

C'est la salle des mariages où ont été signés les fameux « accords du Touquet » entre Jacques Chirac et Tony Blair, puisqu'en fait le sommet franco-britannique avait eu lieu ici dans l'enceinte de l'hôtel de ville, toutes les réunions avaient lieu ici, soit dans cette salle en plénière, et symboliquement les actes avaient été signés dans la salle des mariages, où effectivement nous avons eu la réunion des présidents.

Bienvenue au Touquet Paris-plage, je pense que vous connaissez tous la station, deux mots peut-être sur l'hôtel de ville, j'aurais pu vous accueillir au sein du Palais des congrès que nous avons agrandi et rénové et à l'époque, on a eu, sur un budget de 20 millions d'euros, 5 millions d'euros de subvention, une partie cette subvention venant de l'État et de la Région, dans le cadre d'un dossier que j'avais déposé qui avait été soutenu et qui était passé par le PMCO, donc merci au PMCO à l'époque pour le coup de main qui nous avait été donné pour obtenir cette subvention et ce Palais des Congrès agrandi et rénové maintenant avec une salle de 1200 places, marche très bien, le palais qui était chroniquement déficitaire était pour la première fois de son histoire à l'équilibre l'année dernière, je ne vous accueille pas aujourd'hui dans l'enceinte du palais parce que justement on accueille aujourd'hui même, un congrès national et vous avez peut-être vu d'ailleurs qu'il y a un deuxième congrès qui s'annonce à l'entrée de la station donc ça marche vraiment très bien, on est très heureux, donc le tourisme d'affaires sur la Côte d'Opale, c'est possible, je pense que ça ne demande même qu'à être développé dès lors qu'on a les bonnes conditions pour accueillir ces congrès et ces séminaires.

Je vous accueille au sein de l'hôtel de ville, un autre bâtiment emblématique de la station qui a également besoin d'être profondément rénové. C'est un bâtiment qui a été construit en 1931 dans le style Anglo-Normand, qui était en très mauvais état, parce qu'en fait il est tout en béton y compris la charpente et il a été évidemment agressé par le vent de mer, les embruns, certaines parties ont été construites avec du sable de mer et non pas de rivière et donc forcément le sel a fait son œuvre, l'acier s'est corrodé à l'intérieur des bétons, l'eau a commencé à pénétrer, il y avait des éléments qui commencent à se détacher, par exemple, on a un carillon à l'intérieur du beffroi qui ne pouvait plus sonner parce que ça risquait débranler le beffroi et de faire tomber des morceaux de béton sur le sol, il était urgent d'entamer les travaux de rénovation. Le bâtiment a été classé en totalité en 2013, c'était la première étape pour obtenir les soutiens financiers nécessaires pour cette rénovation qui va nous coûter 7 millions d'euros et qui va durer 5 ans, le beffroi a été rénové en totalité, la partie avant et maintenant c'est la partie centrale dont vous voyez ici l'échafaudage qui commence à monter, la partie centrale qui va être rénovée, on en profite évidemment aussi pour changer toutes les huisseries, elles sont toutes faites évidemment sur mesure mais c'est indispensable parce que c'est du simple vitrage, vous vous doutez de ce que ça nous coûte en consommation d'électricité, c'est très difficile à chauffer, on en profite évidemment pour isoler le bâtiment et pour le rendre également accessible, on vient juste d'ouvrir la semaine dernière un deuxième ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, le premier qui existait historiquement étant beaucoup trop étroit.

Voilà un équipement dont on est fier et qu'on tenait absolument à préserver, dans lequel je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui. »

Monsieur le Président :

« Merci Daniel ! Nous sommes heureux en tout cas d'être au Touquet aujourd'hui et découvrir ces lieux un peu symboliques et assez magique de la Côte d'Opale, ça fait rêver et merci pour les After-eight, on m'a dit que c'était une tradition.

Merci à toi de nous accueillir dans ta mairie ici au Touquet.

Aujourd'hui, on a plusieurs sujets, quelques-uns en particulier, la présentation du rapport d'activité, la présentation et le vote du compte administratif et de gestion, un point sur nos études stratégiques et également une intervention de Mireille Hingrez-Cereda sur le Comité du Détroit, je le connais un petit peu moins mais voilà, ce sera l'occasion de mieux le découvrir.

Lors du dernier comité syndical je vous avais évoqué également qu'on avait un contrôle de la chambre Régionale des comptes. L'enquête est terminée et on aura prochainement les conclusions mais je vous rappelle que c'était une étude flash, comme on dit au niveau de la chambre régionale des comptes sur une thématique très particulière, très ciblée, qui était en l'occurrence « la gestion du trait de côte », du coup ne vous attendez pas à des choses sur la totalité de la gestion et du travail du PMCO.

Depuis quelques semaines également, nous accueillons deux nouvelles recrues qui vont se lever, il s'agit de Céline LERICQUE, pour la direction de projet et Tiphaine JAOUEN, pour l'animation du GALPA, à toutes les deux : bienvenue dans l'équipe du PMCO.

Ensuite je dois vous dire qu'on a beaucoup échangé en conférence des présidents et assez longuement évidemment sur l'évolution de l'industrialisation de notre territoire de la Côte d'Opale, qui s'est traduit notamment par la visite du président de la République récemment dans le Dunkerquois, des annonces évidemment extrêmement importantes puisque nous avons la construction de deux EPR qui va arriver mais également d'un champ éolien offshore, l'implantation d'une usine agroalimentaire «CLAREBOUT», l'implantation d'une usine de chimie de l'eau « SNF », une giga factory de batterie « VERKOR » qui commencera avec 2 000 salariés, une autre giga factory juste à côté «PROLOGIUM» qui commencera avec 2 500 à 3 000 salariés etc... puisque comme je disais en conférence des présidents ce n'est probablement pas terminé, oui j'aurais pu dire encore « XTC ORANO » 1500 salariés, en dessous de 2 000 salariés, on ne compte plus en fait, c'est presque devenu ça en ce moment tellement les projets importants se succèdent. Personne évidemment n'aurait imaginé que notre Côte d'Opale évoluerait comme ça il y a encore 10 ans, personne n'aurait imaginé une réindustrialisation, c'est vrai qu'on était parti sur d'autres idées, même si on était nombreux à y croire. En tout cas c'est une opportunité extraordinaire et je souhaite vraiment et c'est partagé pour l'ensemble des présidents, qu'on ait aussi une réflexion à l'échelle du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, ce n'est pas qu'une affaire dunkerquoise, quand on est en train de parler d'autant d'emplois, d'une telle organisation que cela suppose, des conséquences pour les sous-traitances, des conséquences pour la mobilité, des conséquences sur l'habitat, même sur les territoires de compensation de ce développement industriel, on voit bien que ce n'est plus l'échelle du Dunkerquois qui est l'échelle pertinente. Alors il y aura des choses évidemment au niveau de la communauté urbaine de Dunkerque, on saura s'adapter, mais on voit bien que ce sont des projets qui cumulés vont avoir un impact sur l'ensemble de nos territoires et c'est pour ça que je pense que c'est important que le pôle métropolitain puisse jouer aussi ce rôle d'ensembliser de nos réflexions à une échelle large.

Avec les présidents on s'est mis d'accord sur trois grands sujets :

- Le sujet de la formation, parce qu'effectivement formation et sensibilisation de nos jeunes en particulier peut-être aussi les moins jeunes, il y aura de gros enjeux. L'ULCO et sur l'ensemble de nos territoires, mais il n'y aura pas que l'ULCO, il y aurait peut-être aussi des écoles d'ingénieur et autres, la question de la formation.

- La question évidemment logement mobilité et je dis le deux en même temps parce que ça s'articulera, il faut des territoires pour pouvoir construire des logements mais une fois qu'on a le logement, il faut penser le domicile-travail dans un contexte où on doit économiser du foncier, vous le savez sans doute, je me suis souvent exprimé sur l'usine sans parking de demain et donc ça veut dire qu'il faut penser les mobilités de manière différente à notre échelle de la Côte d'Opale.
- Et enfin le troisième sujet que je souhaitais évoquer qui était partagé par tous vos présidents : la question de l'offre médicale, les médecins parce que qui dit augmentation de la population, on voit la dégradation aujourd'hui de l'offre de soins, on peut imaginer que demain avec une augmentation de la population ça risque d'être encore plus difficile d'attirer sur le territoire.

Je pense que sur ces trois sujets il faut que nous travaillions ensemble, que nous ayons un schéma d'ensemble, que chacun travaille dans son intercommunalité bien entendu, mais qu'en tout cas on ait une réflexion beaucoup plus large sur l'ensemble du territoire.

C'est la raison pour laquelle le Pôle Métropolitain s'est positionné justement pour être l'interlocuteur privilégié sur un certain nombre de grands projets, c'est le cas de la construction des deux EPR, lors du dernier comité syndical, je vous ai informé notamment du courrier adressé par le PDG d'EDF concernant le portage par le PMCO de ce projet d'implantation de deux EPR et il faudra évidemment une bonne coordination territoriale en la matière, sachez que prochainement on mettra en place l'instance stratégique territoriale de ce projet avec tous les acteurs concernés. Je souhaite qu'on dépasse simplement les projets des deux EPR et que cette instance puisse s'élargir et qu'on puisse avoir une réflexion à tous les projets industriels qui vont arriver.

Ces projets industriels d'ailleurs ne concernent pas que le Dunkerquois, vous savez qu'il y a des enjeux de décarbonation sur toutes les industries de la Côte d'Opale, je pense à la cimenterie de Lumbres, je pense à l'usine de production de chaux de Réty, je pense donc l'ensemble de nos territoires sont concernés par ces enjeux de décarbonation qui sont aussi très liés dans des logiques écosystémiques par exemple, je sais que l'usine de cimenterie de Lumbres s'appuiera sur le hub CO2 qui situe à Dunkerque de manière à pouvoir effectivement exporter le CO2 probablement vers la Norvège pour enfouissement, donc ces industriels sont aujourd'hui en réseau à l'échelle de la Côte d'Opale, à nous de bien les accompagner également.

Sachez qu'une concertation préalable du public est menée du 22 mai au 21 juillet sur justement cette question de la décarbonation par la CNDP qui a désigné deux garants.

En la matière le PMCO avait organisé le 17 mai dernier une réunion d'information auprès des intercommunalités des communes concernées par le projet, en l'occurrence, Terre des deux caps, Pays d'Opale, Pays de Lumbres, Pays de Saint-Omer, Région d'Audruicq, Hauts de Flandre et Dunkerquois, d'ailleurs qui a connu un très beau succès.

Vous trouverez également sur table un guide pratique « Habiter en zone inondable » qui a été réalisé par l'AGUR en collaboration du Papi du Delta de l'Aa, l'Institution intercommunale des Wateringues, l'Agence de l'Eau et le PMCO.

Vous trouverez également une présentation succincte juste en dessous du rôle d'un GALPA, on en a déjà parlé, on y reviendra tout à l'heure et on a maintenant une animatrice, voilà le territoire qu'il recouvre, son mode de fonctionnement, tout ça et je laisserai tout à l'heure Natacha en faire une large présentation, mais en tout cas vous avez le document également sur vos tables.

Sachez également qu'à la conférence des présidents de tout à l'heure, on a évoqué quelques sujets annexes. Daniel a accepté de prendre la responsabilité d'un groupe de travail qui réfléchira à la question de l'impact du

Airbnb sur notre territoire de la Côte d'Opale. Vous savez qu'on est tous touché par ça. Daniel a été peut-être le premier touché parmi nous et donc comme il est présent, il a accepté d'assumer l'animation de cette réflexion pour nous, mais je pense qu'il faut qu'on ait une position conjointe sur ces questions-là, ça devient assez complexe de gérer ça, ça nous prive de production de logement, ça commence à être un petit peu désordonné et je pense qu'une meilleure structuration, en tout cas une meilleure régulation publique des Airbnb me semble nécessaire, Daniel n'hésite pas, tu nous feras des points réguliers en comité syndical sur l'avancée de la réflexion.

Voilà un petit peu le propos liminaire que je voulais vous faire.

➤ **Approbation du compte rendu de séance du Comité syndical du 26 janvier 2023.**

Vous avez reçu le compte-rendu de la séance du comité syndical du 26 janvier.

Est-ce qu'il y a des remarques ? des questions ? tout le monde est d'accord ?

Je vous remercie.

➤ **Compte Administratif 2022 & Compte de gestion 2022.**

Je viens donc au compte de gestion et au compte administratif de l'exercice 2022.

Je passe la parole à Francis. »

Monsieur Francis BOUCLET.

« Matière du compte de gestion, du Compte Administratif, je ne vais pas vous rappeler l'ensemble des chiffres qui vous ont déjà été présentés lors de la précédente réunion du 26 janvier dernier, ils n'ont pas changé, on était sur une estimation en janvier puisque l'exercice budgétaire 2022 venait à l'instant de se terminer. Les recettes s'élèvent à 2 388 337,95€ et les dépenses à 1 402 901,26€ toutes sections confondues. Des dépenses, je dirais un peu moindres que l'exercice précédent, dû au fait qu'il y avait eu des allocations qui avaient été versées l'année précédente en régularisation et puis des recettes supplémentaires de l'ordre de 167 000€ avec des rattrapages de recettes du SAGE et puis aussi un certain nombre de recettes comme les allocations étudiants. Le Compte de gestion établi par le trésorier est conforme lui aussi au Compte Administratif.

Voilà monsieur le président. »

Monsieur le Président :

« Est-ce que vous avez des questions ? des remarques sur le Compte de gestion ?

Très bien, tout le monde est d'accord ?

Je vous en remercie.

Pour le vote du Compte Administratif, je me retire et laisse le vote à Nicole.

« Le président sort de la salle pour le vote du compte administratif »

Madame Nicole CHEVALIER :

« Vote du compte administratif

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie. Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Monsieur le Président, vous pouvez revenir »

Monsieur le Président :

« Merci, j'en viens à l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2022.
Francis à toi »

Monsieur Francis BOUCLET.

« Les Comptes de gestion administratif confirment la prévision comme annoncé le 26 janvier dernier à savoir report en fonctionnement de 863 932,19€ et un excédent d'investissement reporté de 132 001,50 € »

Monsieur le Président :

« Des remarques ? des votes contre ? des abstentions ?
Je vous en remercie.
Adopté à l'unanimité.

➤ **Rectification délibération assimilation PMCO commune de 2 000 à 3 500 habitants**

J'en viens à la rectification de la dernière délibération où on avait assimilé le PMCO à une commune de plus de 2 000 habitants et les services préfectoraux nous ont dit qu'il fallait plutôt mettre moins de 3 500 habitants.
Est-ce que quelqu'un est contre ? Est-ce qu'il y a des abstentions ?
Je vous en remercie.

➤ **Délibérations :**

1. Election membres de la Commission d'Appel d'Offre

J'en viens aux délibérations, nous devons redésigner les membres de notre commission d'appel d'offres parce qu'on a changé nos statuts et depuis on n'a pas redésigné, donc vous avez, projetées sur l'écran, les propositions des listes des titulaires et des suppléants. Je remercie tous ceux qui sont là parce que ce n'est pas souvent qu'on a des appels d'offres, mais c'est vrai que ça nécessite de faire quelques déplacements et donc je remercie Laurence, Sylvie, Antoine, Guy et Franck et même les suppléants de nous permettre de fonctionner normalement, en toute légalité, en transparence.

J'imagine qu'il n'y a pas d'autre candidat qui aurait envie de prendre leur place ? Ludo ?
Merci en tout cas à ceux qui sont là.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie, et surtout je les en remercie, ça permet le fonctionnement de notre comité syndical et il faut une commission d'appel d'offres, c'est très important.

Adopté à l'unanimité.

2. Présentation rapport d'activité PMCO

J'en viens à la délibération numéro 2 qui est donc la présentation du rapport d'activité de notre pôle en 2022. Vous l'avez reçu ce rapport d'activité pour 2022, on va faire une présentation à plusieurs voix.

Francis va nous rappeler les éléments du budget mais également le SAGE et le PAPI, suite à l'absence de Bertrand exceptionnellement, j'ai demandé à Olivier CAILLAUD, du service de défense contre la mer de nous faire justement le point de ce service, Daniel va nous parler d'enseignement supérieur et de recherche, Ludo va nous parler des JO 2024 et Natacha va nous parler du GALPA.

Je rappelle en préambule que nous avons tenu pour le plan plus administratif politique de notre démarche qu'on a eu trois conseils syndicaux en 2022 à Dunkerque, Boulogne et Saint-Omer. Ce qui nous vaut d'ailleurs aujourd'hui d'être au Touquet et prochainement à Calais. D'ailleurs, Natacha a accepté de recevoir tout à l'heure, la réunion de l'ensemble des maires de la Côte d'Opale qui se tiendra probablement au 1er semestre 2024 donc c'est là après Dunkerque, que nous ferons le rassemblement de l'ensemble des maires de la Côte d'Opale.

A chaque fois, on avait 70 et 77 % des élus présents. Je le dis parce qu'on a justement un peu réformé nos statuts justement pour permettre ça. On avait un Pôle beaucoup plus large, beaucoup d'absences et des difficultés de

présences. En ayant resserré le pôle, on voit qu'on arrive à avoir plus de présences et je pense que c'est une bonne chose pour notre comité syndical.

Une conférence des présidents s'est tenue le 9 septembre à Calais. 2022 a connu de nombreux changements pour le PMCO avec comme je le disais un passage de 77 à 44 membres, une installation du conseil en janvier, on a adopté une feuille de route, on a lancé trois études stratégiques, l'une sur la mobilité, l'autre sur la santé et la 3e sur les changements climatiques.

Au mois de mai, nous avons pu également organiser un séminaire des élus portant sur les orientations du PMCO et sur la submersion et l'érosion. Le pôle a aussi évolué avec le départ de l'animation du SAGE et du PAPI qui ont été transférés à l'institution des wateringues, mais aussi avec les désignations du PMCO comme porteur d'un GALPA Flandre Maritime par la Région d'une part et comme structure porteuse de la préparation pour l'implantation des deux EPR sur notre territoire de la Côte d'Opale.

Je passe la parole à Francis pour la partie financière. »

Monsieur Francis BOUCLET.

« Sur la partie financière, je ne vais pas revenir sur les détails, concernant la section d'investissement, nous avons 72 861,31€ de recettes pour 10 497€ de dépenses, soit un excédent de 62 364,31€ pour l'exercice 2022. Il faut y ajouter l'excédent précédent de 69 637,19€, nous obtenons alors un excédent global de 132 001,50€, ce montant important provient des amortissements, des études concernant le réensablement de la baie de Wissant. Cela augmentera jusqu'à l'année prochaine la section d'investissement sans que les projets en dépenses soit fléchés.

Concernant la section de fonctionnement, nous observons 1 403 185,11€ de recettes pour 1 392 404,26 € de dépenses, soit 10 780,85€ d'excédent pour l'exercice 2022. En prenant en compte l'excédent précédent de 853 151,34€, nous obtenons un excédent cumulé à la fin 2022 de 863 932,19€.

Comme évoqué lors de la délibération sur le compte administratif, les recettes ont augmenté de 167 000 euros tandis que les dépenses ont baissé de 154 000 euros.

Cela conforte la section de fonctionnement alors qu'en 2021 nous avons constaté une baisse de près de 311 000 euros de notre excédent de fonctionnement.

Les frais de personnel représentent 23% des dépenses de fonctionnement. Le PMCO compte 8 agents et en 2022 nous avons procédé à deux ouvertures de postes.

Un ingénieur pour le SDCM est arrivé le 1^{er} avril suite au départ du précédent au 1^{er} janvier et les animateurs SAGE et PAPI sont partis respectivement en juillet et août 2022.

Enfin, au 1^{er} juin, le PMCO a eu un nouveau Directeur suite au départ en retraite du précédent.

Concernant le SAGE et le PAPI, l'animation a été transférée à l'institution intercommunale des Wateringues en novembre dernier. Par ailleurs, les animateurs avaient quitté leurs fonctions en juillet et août 2022 et n'ont pas été remplacés. Le SDCM s'est chargé de l'intérim et de la gestion des affaires courantes jusqu'au transfert effectif.

Sinon, nous notons pour le SAGE 27 942,08 € de dépenses en 2022 et 80 852,38 € de recettes. Il y a chaque année un décalage entre les dépenses et recettes. En 2022 nous avons perçu les recettes de 2021. De même, nous avons dû rattraper l'année dernière les produits de 2020 et 2021 qui n'avaient pas été financés par l'Agence de l'Eau.

Pour le PAPI, nous avons 37 631,43 € de dépenses et 43 892,06 € de recettes. 12 000 € de dépenses concernent le projet avec l'AGUR dont vous avez le résultat sur la table (le guide pratique « Habiter en zone inondable»). »

Monsieur le Président :

« Merci Francis, je vais laisser la parole maintenant à Olivier CAILLAUD, pour le service de défense contre la mer.

« Séance suspendue »

Monsieur Olivier CAILLAUD (service de défense contre la Mer)

« Merci Monsieur le président.

Un petit point sur l'activité en 2022 de notre service, l'arrivée d'un nouvel ingénieur en 2022 avec un service qui est complet à 3 personnes.

On a 4 grandes études qui ont coûté autour de 361 000 € en 2022.

1. C'est l'étude stratégique des sites dunaire avec un volet juridique et gouvernance. C'est une première grosse étude qui avait été réalisée par Artelia.
2. L'étude du système d'endiguement Rives de L'Aa et du platier d'oye qui sont de longues études dont on arrive à voir le bout pour les arrêtés d'autorisation pour les rives de L'Aa.
3. Etude de préfaisabilité d'un outil de prévision des tempêtes, ce qu'on appelle SPASE (Système de Prévision d'Alerte contre la Submersion et l'Erosion), un mot pas très joli qu'on redimensionnera peut-être un jour, c'est une étude qui va être faite par le BRGM.
4. Une dernière grosse étude, qui est le suivi Morpho sédimentaire littoral qui sont deux campagnes par an qui sont réalisées sur le littoral pour voir la santé de nos estrans, de nos dunes et prévenir les actions à mettre en place pour limiter ces érosions.

En complément de ces quatre grandes études, on a aussi travaillé sur les profils de baignades pour les communes ; trois communes étaient concernées avec 24 000 €. Ce sont des opérations qui sont financées à 50 % par l'Agence de l'eau et 50 % par les communes, nous on a la charge de monter des marchés, choisir un prestataire, de piloter les réunions, suivre l'étude pour le compte des communes.

En parallèle de ces études, on accompagne les EPCI pour plusieurs thématiques :

- L'assistance technique des études du Cerema sur le devenir la baie de Wissant,
- L'assistance pour la gestion avant et post tempête des ouvrages à la côte c'est-à-dire que lorsqu'il y a une prévision de tempête par Météo France, on assiste les collectivités pour voir s'il y a nécessité de mettre en place des opérations par exemple ce qui est fait à Wissant, remettre un peu de sable en pied de dune pour éviter l'érosion.
- L'assistance pour les travaux de construction pour de portion à rocher à WISSANT, c'est aider la collectivité à monter un cahier des charges, choisir une entreprise, et on les aidera aussi au suivi des travaux.
- Assistance à la problématique de pollution pyrotechnique Oye-plage qui est un gros sujet, qui n'est pas encore éludé mais dont on travaille, pas dire presque tous les jours mais on essaie de faire avancer le sujet.
- Assistance technique pour les études de maîtrise d'œuvre pour le perré du Portel. Le Portel va démarrer des travaux de construction d'un perré, c'est un diagnostic qui avait été fait par le PMCO et la CAB a lancé la maîtrise d'œuvre puis ses travaux et on assiste la CAB dans le suivi de la maîtrise d'œuvre et dans le suivi des travaux.
- Assistance visite du SCOH c'est le service de contrôle des ouvrages hydrauliques de la Dreal pour les systèmes d'endiguement de la CUD.
- Pour la solution de la gestion des cordons dunaire, on sait par exemple que le port de Calais a des dragages, il y a le port de Gravelines aussi, c'est de faire en sorte que les dossiers d'autorisation permettent le réensablement s'il y a besoin, des portions de plage qui auraient besoin de ce sable, on a apporté des actions pour que l'administration, la DDTM, la préfecture ouvrent ces possibilités-là.
- Travail corrélatif avec les acteurs de Gestion du littoral, je pense particulièrement entre autre EDEN 62 qui est gestionnaire de réserve, le service a été référencé comme un expert du littoral et associé à deux études d'un point de vue régional, c'est la démarche résilience littorale qui est menée par la Dreal qui est une sorte de montage de leur politique d'action sur le littoral et une étude littorale qui s'appuie sur les risques d'érosion submersion menée par la DDTM sachant que les deux ne se parlent pas forcément

aussi, il n'y a pas forcément de complémentarité, donc on est là aussi pour lever ces petits problèmes là, c'est des sujets que l'on suit particulièrement.

- Collaboration avec l'institution intercommunale des wateringues sur l'adaptation aux conséquences prévisibles du changement climatique, l'étude a été lancée et on participe aux différents ateliers de cette étude-là.
- Participation réunion relative au PAPI Delta de l'Aa et au PAPI du Boulonnais, on a des actions que l'on porte et puis des actions qui sont portées par les EPCI et qu'on aide à monter et puis on a aussi été invité à participer aux réunions relatives à une étude faite en Belgique sur devenir la côte belge face au changement climatique et aux prévisions d'augmentation au niveau de la mer, avec des prévisions qui sont beaucoup plus pessimistes que celle de l'État français puisque on est sur des élévations de 1m, 2m, 3 m avec des tempêtes qui sont jusqu'à des millénaires. Ce sont des éléments qui sont intéressants, qui nous permettront d'avancer sur le littoral de la Côte d'Opale.
- Animation séminaire des élus du PMCO sur le volet des risques et submersion, on en a parlé tout à l'heure avec notamment l'actualité sur la loi de climat résilience, son volet érosion bien entendu.
- Le projet SPASE dont je parlais tout à l'heure de prévision et d'alerte contre les submersions et l'érosion, dont on a fait une présentation devant la cité qui se tenait à Dunkerque.
- Participation aux journées maritimes à Caen, journée technique de France Digue à Biganos, France Digue est une association technique et juridique qui apporte beaucoup d'éléments sur les systèmes d'endiguement, sur la gouvernance, sur toutes les questions que se posent les différents gestionnaires, et c'est souvent très intéressant.
- Participation au Colloque du conservatoire du littoral aussi sur des solutions Fondées sur la nature on en parle de plus en plus donc c'est bien de savoir aussi ce qui se fait sur les autres territoires et si effectivement il y a des zones où on pourrait faire ce genre d'opération.
- Analyse juridique et informations auprès des EPCI suite à la promulgation de la loi climat et résilience donc effectivement quand cette loi est passée fin 2021 on a regardé un peu ces projets, ces décrets et puis apporter les informations à nos EPCI pour les éclairer sur ce qui se faisait, interroger les services de l'État et ce n'est pas toujours simple aussi de savoir, eux aussi ils ont des interrogations.
- Recherche active transforme financement en subvention pour les études, on a quand même beaucoup de subventions de l'État sur nos sujets sur toutes les études qu'on a déployées, l'Agence de l'eau aussi on a réussi à voir des taux de subventions sur une étude assez importante, la Région nous accompagne aussi sur ces subventions.
- Mutualisation et pilotage des révisions de profil de baignade, on en a parlé tout à l'heure pour les trois communes, là cette année on est sur 12 communes avec 14 profils de baignade donc cette année c'est un gros travail et qui était lié surtout à une saison dernière qui était mauvaise et avec des résultats de l'analyse de plage qui n'était pas très bonne.
- et puis donc l'intérim de juillet à novembre sur l'animation du PAPI et du SAGE au départ des animateurs avant le transfert à l'institution des wateringues, on a encore des échanges avec eux parce que bien sûr il y a des choses
- Voilà donc sur l'aspect financier je ne vais pas vous détailler chacune des lignes en dépense réalisées on est à autour de 548 000 € et puis en recettes donc en intégrant donc sur la première partie du tableau les financeurs externes et puis sur la deuxième partie vallée des contributeurs de notre service que sont la communauté urbaine de Dunkerque à côté de Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, la Communauté de Commune des deux caps, la Communauté d'Agglomération du Boulogne, on a un montant de 571 489,32€.

Voilà et puis donc sur les profils de baignade, on vous a mis un peu le détail des Communes concernées par ces profils là comme je l'ai dit tout à l'heure c'est transparent d'un point de financier pour nous puisque c'est payé à 50 % par l'agence de l'eau et on a un peu la contribution de chacune des communes des 50 autres pour cent »

« Reprise de séance »

Monsieur le Président :

« Merci Olivier en reprenant formellement la séance.

Je passe la parole à Daniel pour l'enseignement supérieur et la recherche »

Monsieur Daniel FASQUELLE :

« En 2022, nous avons eu six candidatures ont été retenues après un classement des thèses qui tiennent compte du sujet étudié et de son intérêt pour le territoire, je le répète mais n'hésitez pas à nous faire remonter vos propositions, vos thématiques quelles qu'elles soient, laissez-nous faire le tri, pas d'auto-censure, après je verrai si je peux requalifier le sujet, le présenter autrement, en discuter avec les universitaires, mais tout sujet est susceptible de nous intéresser et c'est une ingénierie gratuite que vous pouvez avoir, co-financée par le PMCO, mais gratuite pour vous, n'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet et j'ai proposé au Président d'organiser une réunion avec les maires, mais peut-être qu'à l'occasion de la réunion des maires à Calais, on peut peut-être mettre le sujet à l'ordre du jour à ce moment-là, ce serait l'occasion de refaire passer le message.

Le PMCO a financé les allocations de thèses à hauteur de 50 %, ce qui représente une dépense quand même sensible de 289 998,68 € en 2022, et ces thèses sont financées en grande partie grâce aux contributions des EPCI à hauteur de 0,37 € par habitant.

Le groupe de travail que j'anime s'est réuni en décembre 2022 pour faire le point avec l'université sur l'évolution des effectifs et l'offre de formation, il faut savoir que les effectifs de l'université sont en baisse après avoir été en hausse pendant plusieurs années, mais ça c'est un phénomène national et les choses sont en train de se stabiliser, en fait, on est revenu aux chiffres 2018-2019 et on espère une stabilisation en 2025, par ailleurs il faut noter, là aussi c'est un phénomène national mais c'est important pour nous, une poussée de l'alternance et des formations en alternance puisque l'université s'ouvre enfin notamment à l'apprentissage. Ca c'est vraiment une bonne chose, j'en ai été le témoin de près puisque mon fils a fait un Master 2 en Environnement à l'ULCO en contrat d'apprentissage, j'en suis vraiment très heureux et maintenant il vole de ses propres ailes et il a été très heureux de cette formation, je pense que c'est plutôt une bonne chose bien évidemment. Quant au nombre de doctorants, il augmente à l'Université du littoral, on compte 200 doctorants cette année ce qui est plutôt évidemment une bonne chose et la preuve d'une université qui est dynamique.

Alors conformément à ce qui été décidé au comité syndical du 26 janvier, on a décidé non plus de sélectionner des candidats, mais de sélectionner des sujets de thèse, qu'on laisse le soin à l'école doctorale, des universitaires, de choisir les candidats qui correspondent le mieux à ces sujets de thèse. C'est plus efficace pour nous parce que si on sélectionne des candidats, on est de toute façon mal placé pour pouvoir le faire, et puis on a un peu victime des sujets que ces candidats portent aux missions défis et sujets de thèses, c'est plus efficace et plus simple pour nous.

La commission d'attribution des allocations de recherche du PMCO s'est réunie à l'université à Boulogne-sur-Mer le 14 avril dernier, vous y étiez peut-être, nous avons sélectionné 6 thèses pour la prochaine rentrée, je vous donne les thématiques :

- Une thèse sur la toxicité des micros plastiques dans l'air, sujet de pollution de l'air mais qui concerne non seulement le littoral mais, de façon plus générale l'ensemble nos concitoyens.
- Un sujet sur les parasites des produits de la mer et leur éventuelle dangerosité en santé humaine, ça c'est un sujet qui concerne directement Capécure, puisqu'il y a 5 000 emplois qui dépendent de la transformation du poisson et des produits de la mer,

- Un sujet sur l'histoire des relations entre le comté de la Boulogne et l'Angleterre au 12e et 13e siècle, sujet qu'on nous a fait remonter.
- Un sujet porté par Calais sur l'optimisation des circuits de collecte des déchets par l'intelligence artificielle, par exemple, on ne fait pas naturellement le lien entre la collecte des déchets et ce que l'université peut apporter, là on a un sujet qui est porté dans le cadre d'une thèse sur la collecte des déchets et qui a été suggéré par un territoire, un exemple concret de thématique que l'on peut retenir si vous savez nous les souffler à l'oreille.
- Un sujet sur la physique de l'atmosphère et son évolution en lien avec le changement climatique.
- et puis un sujet sur le cadre juridique de la navigation internationale dans les détroits et canaux qui sont la navigation internationale, c'est un sujet évidemment qui nous concerne directement et sachez que j'inviterai à un colloque universitaire, à l'université le 25 janvier prochain, pour un sujet sur le dumping social, s'agissant du transport de passagers dans le cadre du lien transmanche, puisque P&O vient de licencier 800 salariés du jour au lendemain pour les remplacer par des Philippins, si on ne réagit pas, et bien, c'est toutes les compagnies qui sont obligées d'en faire autant, parce que forcément ils ont divisé leur prix par deux et on a dans nos territoires forcément des personnes qui travaillent sur les ferrys ou à Eurotunnel et qui sont concernés et inquiètes par ce sujet. On a tout intérêt à s'en emparer, le président VERGRIETE a accepté que le PMCO parraine ce colloque.

Je ne vous demanderai pas d'argent Monsieur le Président, détendez-vous !

Il y a d'autres sujets qui sont remontés mais qui sont parfois financés, notamment il y a un sujet qui nous avait été suggéré sur le lin, sur la valorisation des co-produits du lin, cette thèse ne sera pas cofinancée par le PMCO, mais c'est une bonne chose parce que justement elle a trouvé d'autres financeurs. Parce que l'université finance même des thèses, la Région également, donc on essaie de se coordonner avec la Région donc les sujets que vous faites remonter non seulement peuvent être financés par le PMCO, mais également par d'autres canaux.

Sachez qu'il y a un comité de suivi individuel qui se met en place pour chaque thèse et qui se réunit tous les 6 mois, si vous nous le demandez, si vous êtes à l'origine du sujet, vous pouvez faire partie de ce comité de suivi de thèse, on sera invité à l'Université avec les universitaires pour échanger avec l'étudiant en question, c'est une proposition qu'on vous fait, une amélioration qui est également possible et sachez qu'il y a deux thèses qui ont été soutenues récemment, qui nous concernent et vous pouvez inviter les étudiants, vous êtes invité au soutien de thèses et puis une fois que la thèse est soutenue, vous pouvez inviter l'étudiant à présenter son travail.

Il y a deux sujets qui nous intéressent sur deux thèses qui viennent d'être soutenues.

- 1) Sur la revitalisation des centres-villes, dans les villes moyennes de la Côte d'Opale. Ça intéresse tous les centres bourgs, et un autre sujet.
- 2) Sur les résidences touristiques dans les stations balnéaires, ça rejoint notre sujet Airbnb donc deux thèses qui viennent d'être soutenues, si vous souhaitez, n'hésitez pas à me le faire savoir, je ferai le lien avec l'étudiant qui pourra venir vous présenter les résultats de ces travaux. »

Monsieur le Président :

« Merci, je passe la parole à Ludovic pour les JO 2024. »

Monsieur Ludovic LOQUET

« La mission JO 2024, elle s'est concrétisée en juillet avec l'arrivée de Sylvie HALLYNCK, chargée de mission JOP pour une trentaine de mois. Nous nous sommes fixé comme objectif de faire vivre les jeux olympiques et paralympiques à ses habitants sur le territoire du PMCO.

Nous avons en priorité pour 2022, d'obtenir le label « Terre de jeux 2024 », d'accompagner également les EPCI à obtenir ce label et de créer le comité de pilotage avec l'ensemble des référents « Terre de jeux 2024 ».

Au 31 décembre 2022, tous les EPCI membres ont délibéré favorablement dans l'engagement de la démarche, ce qui est quand même quelque chose de tout à fait intéressant et les deux départements et 7 EPCI étaient donc labellisés « terre de jeux » pour Paris 2024 au 31 décembre 2022.

On est bien sur le rapport 2022, mais pour vous dire à la date d'aujourd'hui, c'est 10 EPCI qui ont délibéré et les deux départements.

Revenons à 2022, le premier comité de pilotage regroupant l'ensemble des référents « Terre de jeux » s'est réuni le 27 octobre pour impulser la démarche au sein de notre territoire. Merci à celles et ceux qui nous ont accueillis et c'était notamment avec l'intervention pour le premier de Conrad Painvin des JO.

Par ailleurs le PMCO a été représenté aux Trophée terre de jeux 2024 qui se sont déroulés à Montpellier, il s'agissait d'un regroupement de plus de 500 entités labellisées Terre de jeux 2024 à moins de 600 jours de l'ouverture des JO de Paris.

C'était l'occasion de mettre en valeur les actions menées dans le monde entier et pour la première fois de mettre à l'honneur 24 projets portés par des entités labellisées dont le département du Pas-de-Calais, citons-le quand même, dans la catégorie « environnement et climat » pour son projet de création d'une plateforme pour donner une deuxième vie au matériel sportif.

En 2022, les dépenses se sont agrégées à un montant de 14 833 €.

Je profite de ce point concernant les JO pour vous indiquer que nous avons déjà procédé à l'acquisition de 80 premières places et qu'en septembre nous pourrions donc acheter dans d'autres catégories et d'autres disciplines d'autres places pour ces fameux JO.

De même si notre démarche propose à des citoyens de vivre les jeux olympiques et paralympiques, il semble pertinent d'établir un état des lieux olympique et paralympique de l'ensemble des 11 EPCI de notre territoire.

A titre d'exemple, le Pôle peut inventorier les champions et athlètes qui sont originaires ou pratiquer leur discipline sur l'ensemble de notre territoire et établir quel est l'état du tissu sportif et des infrastructures sur celui-ci.

A cette fin, je vous informe qu'une enquête sera donc réalisée à destination de chacun des EPCI du pôle à travers un questionnaire en ligne, à partir de ce début du mois de juin 2023 afin que nous puissions vous en faire une restitution lors du dernier trimestre de l'année 2023. »

Monsieur le Président :

« Juste une question, là tu es déjà à 80 places, tu penses pouvoir en avoir combien à la fin ? »

Monsieur Ludovic LOQUET

« Alors ! ça c'est budgétaire. Il y a trois phases qui vont permettre d'en acheter en dehors de ce que nous avons déjà réussi à obtenir.

Il y a ceux qui ont des centres de préparation des jeux, ça va être ici avant l'été, courant de l'été, ça va être ceux qui accueille la flamme, par exemple, la flamme olympique et nous on arrive en 3e semaine. Donc, il y a déjà aujourd'hui 6 des 11 millions de billets qui ont été vendus. Ça veut dire que quand nous on arrivera, quand on sera autorisé, le COJO nous a gardé des places entre guillemets bien évidemment. Sur l'ensemble de ces

différentes vagues il faut que nous puissions avoir des places. Maintenant, on aura sur différents tarifs et on aura sur différentes disciplines. Quels seront les disciplines que nous arriverons à obtenir, aujourd'hui nous ne pouvons pas encore le savoir, y compris dans les phases dont vous avez entendu parler d'achat de places à la fois en Pack et individualisé, il y avait encore des disciplines qui n'étaient pas ouvertes, donc la réponse, on ne sait pas, on sait le montant global que nous avons attribué à l'ensemble de ces places au titre du PMCO et on divisera par ce qui sera susceptible de pouvoir être fait.

Exemple : pour aller jusque-là, pour tout vous dire, des places aujourd'hui, elles étaient réellement de 24 € parce qu'on entend tout et n'importe quoi. Il y en avait à 24 €, pour une place dans un match de foot par exemple et puis dans l'anneau olympique sur des demi-finales et des finales, c'est vrai qu'il fallait sortir un billet de 950 € pour pouvoir y arriver, voilà.

Je ne parle pas de la cérémonie d'ouverture ou aujourd'hui c'était à 2700 € et là on était un petit peu hors sol sur les éléments, donc on peut quand même espérer que nous ayons, je le dirai quand même quelques centaines de places à pouvoir distribuer et on est en train de travailler avec Sylvie pour voir un petit peu les modalités de répartition dont on vous reparlera évidemment ces prochains mois. »

Monsieur le Président :

« Merci Ludo !

Je passe la parole à Natacha pour le GALPA. »

Madame Natacha BOUCHART :

« Je vais vous expliquer un peu de quoi il s'agit, tout en accueillant à nouveau Typhaine JAOUEN, qui est arrivée il y a quelques jours il me semble, et avec qui j'ai pu échanger dès cette semaine, je la remercie.

Sachez que suite à l'appel à candidature de la Région Hauts de France pour la mise en œuvre du développement local qui est mené par les acteurs locaux du programme opérationnel du fonds européens pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, le groupe d'action locale GALPA, ce GALPA concerne en fait l'ensemble des communes du littoral de Bray-Dunes à ESCALES, une représentation assez large et le portage est assuré par le PMCO.

C'est un projet territorial coconstruit avec des acteurs clés du territoire, qui était coconstruit par une première phase de consultation en début 2022 avec les professionnels maritimes et principalement du Dunkerquois, puis fin juin début juillet 2022, un travail qui s'est poursuivi par une seconde phase de consultation qui ont associé les acteurs du Calaisis et la Communauté de Communes de la région d'Audruicq et enfin une consultation finale.

Alors les phases de consultation ont permis d'identifier des enjeux et besoins, des secteurs de l'économie bleue du territoire, afin d'élaborer des premières propositions qui pourraient être menées donc par ce GALPA et d'identifier des synergies possibles entre le GALPA et d'autres stratégies dynamiques et projet territoriaux.

Alors que nous apprend le diagnostic territorial ? d'abord un territoire industriel marqué par ses activités portuaires,

- Le Grand port Maritime de Dunkerque, 3e port de France pour le tonnage de marchandises avec 53 millions de tonnes en 2019, qui est candidat pour devenir le premier hub hydrogène et CO2 de France et son bassin du Grand Large qui sera réaménagé en Marina pour dynamiser le tourisme et la plaisance.
- Ensuite nous avons le port de Calais donc qui se distingue par sa vocation de lien transmanche, il s'agit du lieu de transit de près de 30 millions de passagers, 60 millions de tonnes de fret, qui sont répartis entre les ferries et le tunnel sous la Manche.

Le deuxième point c'est la culture et le patrimoine maritime spécifique, qui sont des atouts en fait de développement touristique puisque on a un patrimoine maritime qui est valorisé par des associations qui

œuvrent à la promotion du secteur maritime et des activités portuaires et notamment dans l'organisation des fêtes maritimes, mais aussi à travers l'histoire maritime de Calais, le musée portuaire de Dunkerque par exemple.

On a aussi une pêche professionnelle traditionnelle qui elle, est malheureusement fragilisée, une activité de pêche artisanale en fort déclin depuis plusieurs années, de par la diminution des ressources halieutiques disponible, en soles en particulier mais plus seulement, et qui conduisent à la fermeture de la criée dunkerquoise et de la coopérative maritime en 2020.

On a aussi une pêche traditionnelle qui demeure essentielle à l'identité territoriale, des produits de la pêche étant vendus aux aubettes, lieu de commercialisation historique du poisson frais et clé de sa valorisation sur le territoire, je dirais qu'aujourd'hui il nous reste Boulogne, Étaples et Calais, il ne nous en reste plus qu'un et les aubettes vont être mises en commercialisation pour la revente de poisson, mais plus issue de pêcheur locaux, puisque voilà, il nous reste qu'un seul bateau sur le périmètre de Calais.

On a aussi donc une longueur d'avance en pisciculture. On a Aqua-Nord qui est le plus grand site de production en bar et en dorade de France, basé à Gravelines ainsi que l'écloserie marine de Gravelines Istus qui a été créée par Aqua-Nord en 1987.

On a aussi un fort potentiel de développement dans la conchyliculture, c'est l'élevage des moules, implantée dans le secteur du dunkerquois, c'est un projet de développement aussi de l'ostréiculture avec une opportunité de développement pour répondre à la baisse de rendement des moules sur bouchot, qui est conduit par le comité régional de conchyliculture Normandie mer du Nord, en collaboration avec les professionnels du secteur. On a des enjeux qui impactent le développement de la conchyliculture, la qualité sanitaire des eaux et la concurrence naissante exercée par les entreprises belges.

On a ensuite un territoire qui est engagé dans la transition climatique et la protection de l'environnement marin donc un territoire qui accueille des projets de développement des énergies renouvelables notamment, on pense au parc éolien offshore de Dunkerque, on a des démarches de récupération des déchets et de réduction du plastique qui sont mises en place par des collectivités mais aussi par un milieu associatif, une mise en place de stratégie climat énergie qui est souvent portée par les collectivités elles-mêmes et de nombreuses actions de sensibilisation des citoyens et d'amélioration de la connaissance sur les écosystèmes marins et littoraux.

Quelques fiches actions pour essayer de pouvoir se projeter :

- Action 1 : il s'agit de replacer les acteurs de la mer au cœur des préoccupations et du développement du territoire.
- Action 2 : il s'agit de favoriser l'émergence de nouvelles opportunités de développement socio-économique et la coopération entre secteurs maritimes.
- Action 3 : il s'agit d'assurer la préservation de la ressource par la gestion durable de l'environnement marin et littoral.
- la fiche action 4 : de mettre en place des actions de coopération qui renforcent la place du monde maritime au sein des territoires
- et puis la dernière : c'est faire vivre le GALPA et en assurer une meilleure visibilité du dispositif, pour tout cela donc il y a une stratégie d'accompagnement et de développement durable de ses activités maritimes et de l'économie bleue.

Je pense que voilà c'est un sujet qui peut être aussi sensibilisé au sein peut-être et si vous le souhaitez, des bureaux de chaque intercommunalité, pour faire une petite présentation pour pouvoir sensibiliser et peut-être initier plus de projet par rapport à cela, parce que on a comme ce sont des fonds européens des financements conséquents qui peuvent être utilisés par ricochet sur des actions assez pertinentes.

Je vous remercie. »

Monsieur le Président :

« Merci Natacha !

Je pense qu'il y a des vraies opportunités sur un territoire de réseau en matière d'aquaculture, la France en la matière est à la traîne et très en retard avec des problèmes de réglementation, mais je pense que ça peut peut-être valoir le coup aussi d'examiner le potentiel d'aquaculture dans ce GALPA surtout s'il y a des fonds européens comme tu l'as dit Natacha, ça peut valoir le coup.

Est-ce que sur l'ensemble de ce rapport d'activité présenté par nos différents interlocuteurs, est-ce que vous avez des questions ?

Tout va bien ? Je vous remercie.

Merci à tous ceux qui viennent de présenter puisque c'était très complet et ça permet d'avoir un tour d'horizon de l'activité de notre Pôle.

Adopté à l'unanimité.

Délibération 3 :

3) Renouvellement de la participation du PMCO au comité consultatif de la réserve naturelle du platier d'Oye.

La Dreal nous sollicite dans la poursuite de l'implication du Pôle au comité consultatif de la réserve naturelle du platier d'Oye, on en est membre depuis 3 ans et vous propose de désigner madame Nicole Chevalier.

Est-ce qu'il y aurait d'autres candidats ?

(Comme il n'y a pas d'autres candidats Nicole c'est à toi de payer ton coup.)

Adopté à l'unanimité.

Délibération 4 :

4) Convention avec les agences

On a engagé en novembre dernier la réalisation de 3 études stratégiques pour le pôle portant sur la mobilité, la santé et le changement climatique.

Vous savez que nos trois agences d'urbanisme possèdent une expertise qui nous permet d'alimenter ces études, nous proposons donc d'établir une convention entre le pôle et ses agences afin justement de pouvoir participer à ces études, le coût estimé de cette mission est 300 000 € sur une durée de 3 ans.

Je n'ai pas besoin de détailler d'ailleurs ils présenteront tout à l'heure le point sur leur travail.

Est-ce qu'il y a des questions ? est-ce que tout le monde est d'accord ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

Je passe la parole à Francis pour la délibération 5. »

Monsieur Francis BOUCLET

5) Subventions au tiers ».

« Comme chaque année, nous versons une subvention à l'ATMO qui se charge de la surveillance de la qualité de l'air et à la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) qui agit sur les espaces transfrontaliers.

Il est proposé de renouveler ces versements à raison de 1 000 € pour l'ATMO et 3 300 € pour la MOT. »

Monsieur le Président :

« Pas de vote contre ? Tout le monde est d'accord ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

Je laisse la parole à Marjorie ELOY pour la délibération 6. »

Madame Marjorie Eloy

6) Adhésion à la fédération des ports de plaisance.

« L'an dernier le PMCO avait repris l'animation des ports de plaisance des Hauts de France, puisque l'association avait été dissoute en juillet 2021 et le pôle avait décidé lors du conseil de mai 2022 de créer un groupe de travail « plaisance ». Parallèlement le Pôle avait bénéficié de la trésorerie de l'association qui avait été dissoute, une trésorerie qui s'élevait à 14 205 €.

Une première réunion s'est tenue au mois de novembre avec les 5 ports concernés donc Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et Etaples, afin d'échanger ensemble et de relancer une dynamique entre ces ports sans bien entendu fermer la porte aux ports maritimes ou fluviaux.

Dans cette perspective, nous avons rencontré le représentant de la fédération française des ports de plaisance de France et donc cette fédération des ports de plaisance de France couvre en fait la gestion d'une convention collective des ports, ça concerne surtout les employeurs, c'est également un appui sur les questions techniques, juridiques et c'est également un dialogue institutionnel avec les différents interlocuteurs politiques et administratifs. L'adhésion se matérialise par une cotisation annuelle qui est calculée par rapport au nombre d'anneaux et aujourd'hui on propose que le PMCO adhère à cette fédération française des ports de plaisance et donc de me désigner donc comme représentante pour le PMCO. »

Monsieur le Président :

« Merci ! Des questions ? des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

Francis, je te laisse la parole pour la délibération 7. »

7) Adhésion et subventions à l'ARCICEN

Monsieur Francis BOUCLET

« L'ARCICEN est l'association des représentants des communes d'implantation et de groupements de communes s'y rattachant, de centrales et de sites de production d'énergie, de stockage et de traitement des combustibles nucléaires.

Elle a pour objet la défense des droits et intérêts des communes et établissements publics de coopération intercommunale membres et de leurs habitants au regard des risques résultant de l'implantation d'installations nucléaires de base, plus généralement, de toutes installations en rapport avec l'énergie nucléaire, dont le stockage ou l'entreposage, ou le traitement des déchets nucléaires sur leur territoire.

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale porte l'ambition de la décarbonation de l'économie sur son territoire et s'investit dans les enjeux de développement économique durable et énergie avec notamment le sujet d'évolution de la production d'électricité d'origine nucléaire sur son territoire au travers le projet d'EPR2 au droit du site du Centre Nucléaire de Production d'Electricité situé sur la Commune de Gravelines, projet qu'il accompagnera en termes d'animation, de coordination territoriale.

Il semble opportun que le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale adhère à l'ARCICEN au regard des réflexions menées par l'Association.

La cotisation annuelle est fixée à 1 200 €. »

Monsieur le Président :

« Des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

8) SDCM – Délibération modificative études hydrauliques CUD

En janvier 2022, le Pôle a acté la réalisation d'études hydrauliques en vue de la mise en place ou non de systèmes d'endiguement au niveau de l'avant-port de Dunkerque (place du Minck et digue du Braek) pour une estimation de 90 000 €.

Le port a parallèlement émis le souhait de mener des études de risques de submersion marine sur son territoire au regard des aléas actuels mais également des prévisions d'augmentation du niveau de la mer liée au changement climatique.

Il est opportun qu'un seul modèle hydraulique soit construit, et pour cela il est proposé de mutualiser les moyens techniques, scientifiques, juridiques et financier en confiant au PMCO la maîtrise d'ouvrage de ces études. L'enveloppe prévisionnelle de cette opération est estimée entre 250 000 € minimum (pour la construction du modèle numérique) et 900 000 € (pour des réalisations de simulations numériques complémentaires et l'établissement du dossier d'autorisation de système d'endiguement).

Le port de Dunkerque contribuera aux frais de gestion, pilotage et administratifs en se basant sur le temps passé par les agents du SDCM.

Par conséquent nous devons établir une convention de groupement de commandes et une répartition financière entre les deux entités.

Pour ce groupement de commande, le lancement des marchés d'études, la recherche de partenariat financier, la convention de contribution du Port de Dunkerque.

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

9) SDCM – Organisation action de sensibilisation

Le PMCO est engagé dans la lutte contre la submersion marine et la gestion du trait de côte. Le Service commun de défense contre la mer constitue un appui technique et juridique pour l'exercice de la « défense contre la mer » de la GEMAPI ainsi que sur les problématiques de gestion du trait de côte (érosion) et de prévision d'élévation du niveau de la mer liée au changement climatique.

Dans ce contexte le Service a également pour mission de mener des actions de sensibilisation. C'est ainsi que le Service souhaite proposer une action ouverte à l'ensemble des maires du territoire du PMCO sur ces sujets.

Cette action se formaliserait par l'organisation d'un voyage d'études aux Pays-Bas, les néerlandais étant, depuis toujours confrontés aux risques littoraux. Il sera proposé aux maires des communes du PMCO de découvrir les stratégies développées par nos voisins.

Ce voyage engendrera des frais comme le transport, l'accès au musée, ainsi que des frais de bouche. Le Service Commun de Défense contre la mer sera donc amené à passer des marchés de fournitures ou de services sachant qu'il dispose d'un budget de 20 000 € TTC.

Au travers de son inscription dans le PAPI de l'Aa, l'organisation de ce voyage d'études entre dans le cadre des actions de sensibilisation financées à hauteur de 50 % par le FPRNM (Fond Barnier).

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Je pense que ça peut être une très belle opportunité pour les maires littoraux.

Adopté à l'unanimité.

10) Profils de baignades 2023

Depuis 2017, la révision des profils de baignade des plages de la Côte d'Opale est portée par le Pôle.

Cette année 4 sites de baignade doivent entamer la révision leur profil de baignade, et cela avant la saison 2023 : Marck, Wissant, Wimereux et Tardinghen.

Le montant de la prestation est estimé à 28 800.00 € TTC.

La révision est subventionnée à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau dans le cadre de cet accord de mutualisation, le reste étant à la charge des communes comme on l'a dit tout à l'heure avec le rapport d'activités.

Le Pôle procéderait, comme par le passé, au choix d'un prestataire, puis dispenserait le suivi administratif et technique du dossier.

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

Natacha pour la délibération N°11. »

Madame Natacha BOUCHART :

11) Dispositif d'aide aux collégiens de la Côte d'Opale

« Tout d'abord merci d'avoir répondu favorablement à cette demande.

Comme vous le savez, le BREXIT a quelques conséquences sur les passages et les traversées en Angleterre puisque maintenant nos scolaires doivent être dotés d'un passeport. Il est beaucoup plus compliqué pour les scolaires à organiser un bus et en faire la traversée, d'abord administrativement mais aussi financièrement, donc le coût n'est pas négligeable. Il est proposé avec l'accord du président, une prise en charge pour les collégiens puisque le coût du timbre fiscal est de 17 € pour un mineur de moins de 14 ans. Cette aide est destinée aux collégiens des arrondissements de Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Omer, Montreuil, qui représentaient en 2021 l'effectif global d'environ 30 000 élèves dont deux tiers dans l'enseignement public, un tiers dans l'enseignement privé, et de budgéter une enveloppe annuelle de 40 000 € qui pourrait faire bénéficier 2 300 élèves répartis dans l'ensemble de nos EPCI et voir comment les enseignants réagissent et si ce dispositif expérimental est une bonne chose pour les jeunes et pourquoi pas aussi nos trafics puisque le soir que les trafic de car ce sont arrêtés quasiment net puisque le fait de devoir se doter du passeport est vraiment une contrainte importante pour des voyages d'une journée. »

Monsieur le Président :

«Voilà en tout cas qui peut encourager la coopération transfrontalière avec le Royaume-Uni évidemment, c'est valable pour l'ensemble de vos intercommunalités, n'hésitez pas à en profiter.

Est-ce qu'il y a des questions ?

Oui, vas-y Mireille. »

Madame Mireille HINGREZ CEREDA

« C'est peut-être l'occasion justement, puisqu'on faisait tout à l'heure allusion de pouvoir se fédérer sur des sujets comme les Airbnb, de pouvoir aussi se fédérer notamment sur l'ensemble de notre PMCO, je sais pas comment on peut le formaliser, en tout cas, au minimum d'interpeller pour qu'on puisse retrouver notamment des arrêts de l'Eurostar sur Calais, parce que c'est aujourd'hui, un sacré handicap pour faire de la coopération, j'en parlerai tout à l'heure avec le Comité du détroit, mais pour faire de la coopération avec des Britanniques, ils ont du mal à comprendre qu'il faille qu'ils partent de Londres, qu'ils arrivent jusqu'à Lille et qu'ils reviennent

ensuite vers nous. Enfin c'est hallucinant ! ce que je veux dire c'est qu'ils habitent à 30 km et là véritablement, on a du mal à comprendre ça, donc c'est vrai que si on pouvait retrouver quand même ce cadencement notamment sur la Côte d'Opale, ce serait vraiment une bonne chose, je pense qu'il faut vraiment qu'on se mobilise sur ce profil, interpeller, notamment mais vraiment faire front commun sur ça. »

Monsieur le Président :

« Je l'ai mis à mon agenda, un rendez-vous que j'aurai avec Clément Beaune, très prochainement en tant que président de L'AFIT, la multiplication des casquettes, ça sert parfois, mais je pense qu'il faut qu'on se mobilise collectivement, tu as raison Mireille ! je pense qu'il faudra montrer qu'on est tous derrière, on est tous perdants, donc là pour le coup on doit vraiment jouer collectif et se serrer les coudes, et oui je pense qu'il faudra qu'on marque, quitte peut-être à écrire ne pas de manière commune mais chacune de nos intercommunalités écrire au ministre, à la SNCF et voilà de manière à ce qu'ils reçoivent beaucoup de courriers et que derrière ça puisse appuyer une demande, parce qu'évidemment l'arrêt à Calais est un gros avantage pour pouvoir aller en Angleterre. Totalement d'accord !

Tout le monde est donc d'accord avec la 11.

12) Révision du RIFSEEP

Le RIFSEEP qui avait été proposé aux agents du PMCO en janvier 2020 ne comprenait pas la filière technique, et notre délibération est donc devenue incomplète.

Par ailleurs, le volet complément indemnitaire annuel (CIA) avait été mis en attente.

Afin de régulariser la situation, il est proposé d'inclure dans le RIFSEEP la filière technique en plus de la filière administrative pour les titulaires et contractuels et de mettre en place un CIA lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

13) Taux de promotion pour les avancements de grade

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale n'avait pas délibéré sur les avancements de grade de ses agents titulaires.

Par conséquent, lorsque les conditions sont réunies il n'est pas possible de les faire évoluer.

Afin de corriger cette situation il est proposé de mettre en œuvre le dispositif décrit dans la délibération à partir du 1^{er} juin 2023.

Y a-t-il des votes contre ? des abstentions ?

Je vous en remercie.

Adopté à l'unanimité.

Je passe la parole à Mireille pour nous parler du comité du détroit. »

Madame Mireille HINGREZ CEREDA

« Merci beaucoup Président !

D'abord je tiens à vous remercier de pouvoir me permettre de présenter aujourd'hui les travaux du Comité du détroit du Pas-de-Calais. Par contre je m'adresse à vous tous au nom du comité du détroit du Pas-de-Calais, pas en mon nom propre mais je m'adresse au nom des représentants notamment de la Grande-Bretagne, de la Belgique, des Pays-Bas et de la France qui ont vraiment décidé d'unir leurs forces pour continuer à collaborer de part et d'autre de la Manche et pour favoriser donc les projets de coopération transfrontalière.

En effet, le Comité du détroit, si on reprend chronologiquement, il est constitué tout d'abord dès l'annonce du Brexit, dès l'initiative, du comté du Kent, des départements du Pas-de-Calais et du Nord et de la Flandre occidentale, puis rapidement se sont adjoints, la Flandre-Orientale, la Zélande, la Hollande Méridionale ainsi que le comté d'Essex qui nous a rejoint récemment, tous convaincus que notamment la coopération entre les territoires qui bordent le détroit du Pas-de-Calais peuvent et doivent créer de nouvelles opportunités pour les habitants, pour les entreprises et pour les acteurs locaux, tels que les universités et les associations par exemple.

Le Comité du détroit kézako, si on devait donner une définition, je dirais que c'est un forum ou un espace multilatéral de dialogue. Chaque collectivité étant représentée par un élu. Un choix que nous avons fait au départ avec une présidence qui est une présidence tournante, qui est assurée notamment par la collectivité qui est organisatrice et qui accueille le comité exécutif qui a lieu environ tous les trimestres.

Ça nous offre un cadre qui est vraiment très flexible, très souple, c'est ce que nous avons voulu, on n'a pas voulu rajouter une feuille au mille-feuilles mais nous avons souhaité rester véritablement dans cette souplesse administrative et ça permet donc à ces membres notamment pour travailler ensemble et pour étendre la coopération aux acteurs locaux, notamment aux acteurs du secteur bénévole, de l'éducation et du secteur économique, de garder justement cette souplesse et ce dialogue direct.

En lançant le comité du Détroit, en février 2020, les autorités membres ont convenu de développer une vision commune, une stratégie autour de 4 axes.

Le premier, c'est établir un cadre de coopération efficace et souple ce que j'ai indiqué,

le deuxième c'est favoriser une économie prospère et dynamique,

le troisième faire face au défi du changement climatique,

et enfin faire de la zone du Détroit un espace d'opportunité pour les jeunes.

De façon concrète, les travaux du comité du détroit s'appuient sur ces comités exécutifs, c'est-à-dire des rencontres régulières des élus du Détroit, environ tous les trimestres à peu près même pendant la période de confinement, nous avons continué nos réunions en Visio et avec traduction en simultané.

Ça permet de définir notamment les orientations et les décisions du comité.

Ces décisions et ces orientations sont ensuite mis en œuvre par les équipes techniques de chacune des collectivités, c'est une initiative qui n'a pas de secrétariat propre et qui met véritablement à l'œuvre, qui met en production, ces décisions avec des équipes qui sont vraiment volontaires dans chacune des collectivités.

Les actions, reposent sur les idées, les initiatives qui viennent du terrain et ça c'est important, pour faciliter le développement de la coopération transfrontalière dans la pratique, le comité agit de plusieurs manières.

Tout d'abord, nous avons créé un véritable réseau de points de contact, ça c'est important généralement quand les gens veulent mettre en œuvre un projet de coopération transfrontalière c'est le réseau qui leur manque, et ça on a réussi à l'établir notamment avec nos différentes collectivités et les différents contacts transfrontaliers que nous pouvons avoir.

Ça nous permet d'organiser soit des groupes de travail, soit d'aider les acteurs à développer le réseau et à identifier où et comment agir.

Nous avons également mis en place des appels à projet transfrontaliers. L'objectif là, c'est d'aider les organisations locales de part et d'autre de la Manche à travailler ensemble. Des projets qui portent bien sûr, sur les défis communs qui ont été identifiés dans notre stratégie. Les projets concrètement doivent impliquer au moins deux organisations de 2 territoires différents, sur l'ensemble du comité, les projets multilatéraux étant bien sûr prioritaire.

Nous avons fait le choix aussi de mobiliser une enveloppe budgétaire dans chacune des collectivités et les candidats, s'ils sont retenus, reçoivent un financement de leur autorité locale d'origine, des subventions qui vont de 5 000 € à 10 000 €, mais qui bien sûr se cumulent avec chacune des collectivités, si un projet par exemple retient 3 partenaires différents de trois collectivités différentes, les budgets se cumulent sur chacune des collectivités.

Chaque année, nous choisissons également de travailler un thème, une thématique, qui est l'objet de réunions de travail et d'études.

En 2022, c'était « jeunesse et développement durable ». Nous avons eu un grand rassemblement de jeunes qui ont planché sur le sujet, qui ont vraiment produit des travaux extrêmement intéressants, qui se sont concrétisés par des projets réalisés dans des lycées des collèges, sous l'égide des départements en France notamment.

En 2023, le comité a choisi d'orienter ses travaux autour des défis liés aux changements climatique et en particulier, sur le thème de l'eau, sous la pulsion de la Zélande, président vous faisiez justement allusion notamment à ce déplacement aux Pays-Bas, nous avons pu notamment nous-mêmes nous déplacer aux Pays-Bas et voir justement quels étaient les travaux qui ont été entrepris pour lutter contre la submersion, vous parliez tout à l'heure de visite de musée aussi, je dois dire que quand on visite le fameux musée en question, c'est quelque chose qui est poignant, qui fait vraiment réfléchir.

Quand on voit comment ça s'est passé en quelques heures, en pleine nuit, on s'aperçoit que les ravages peuvent être véritablement importants. C'est quelque chose qui effectivement qui éveille les consciences et je me félicite que le PMCO ait pu nous accompagner sur ce déplacement avec Monsieur Caillaud et que vous puissiez poursuivre ses réflexions.

2024, sera une année qui sera axé sur le développement économique, sous l'égide notamment de la Flandre et du Kent pour évoquer donc les sujets d'infrastructures, de transport, soit les existantes et celles à venir aussi, avec les difficultés.

Les secteurs et pôles d'excellence, des priorités communes concernant aussi les secteurs de l'énergie, l'efficacité énergétique, avec la production d'énergie bleu ou verte, l'économie circulaire et la décarbonation des ports autant de sujets qui nous animent au quotidien.

Le rôle du comité du détroit étant d'agir comme un véritable incubateur, en encourageant l'innovation et surtout la rencontre d'acteurs qui sont voisins, qui parfois ne se connaissent pas du tout et pour envisager donc des coopérations et des collaborations transfrontalières futures.

On a un peu ce rôle d'ensemblier qui permet notamment de créer un véritable réseau et de permettre l'initiative de façon assez facile et assez souple.

Voilà, pour ce portrait un peu tracé en grande ligne du comité du détroit, vous pouvez retrouver donc toutes les informations sur le site du comité du détroit et puis n'hésitez pas à revenir vers nous, puisque chacun des territoires notamment pour le plus proche, ce sont les départements du Nord et du Pas-de-Calais qui sont à la manœuvre dans ce comité. »

Monsieur le Président :

« Merci Mireille ! Alors d'autant plus que je suis président, je siége avec André au GECT et avec la CCFI également au GECT que nous avons avec la province de Flandre occidentale et autres.

Je n'étais pas vraiment informé des travaux, c'est-à-dire que là, on est sur une échelle départementale en France, il y a des coopérations en fait qui sont à des échelles intercommunales, et ça ne se croise pas, il faudrait qu'on regarde comment on fait ensemble pour articuler le GECT avec ce Comité du détroit, je ne sais pas comment on peut faire, pourtant le département du Nord fait partie du GECT, mais il ne nous informe pas, André, jamais le département du Nord ne nous a informé comme tu viens de le faire des travaux de ce Comité du détroit. Or, il est présent, donc il faut qu'on voie, est-ce que c'est le département du Nord qui fait le lien, il faut qu'on réfléchisse à la façon dont on articule à toutes les échelles, tu parlais de mobilité, on évoque des questions de mobilité et des échanges culturels, il y a plusieurs volets de santé transfrontaliers, il y a l'apprentissage des langues donc il faudrait qu'on voie comment on arrive à articuler les échelles.

En tout cas merci !

Est-ce qu'il y a des questions pour Mireille ? Non, je vous en remercie.

On va essayer de travailler, peut-être aussi au niveau du PMCO, voir comment on peut être bien impliqué dans ce travail.

Je termine juste par l'information sur les trois études stratégiques, qu'on a lancées, je vais laisser la parole aux trois agences d'urbanisme qui portent une réflexion sure, à la fois la question de la mobilité, sous la présidence de Nicole, le changement climatique sous la présidence de Christian et la santé sous la présidence de Claude. Je veux passer la parole aux agences d'Urbanisme qui vont nous faire un petit point d'état d'avancement des trois études stratégiques. »

« Séance suspendue »

Agence d'urbanisme

Madame Isabelle RICHARD

« Merci Patrice ! effectivement, nous allons faire une présentation à quatre voix.

Je commence par un retour sur les rencontres que nous avons eues avec les EPCI.

C'est un engagement qui avait été défini lors du dernier comité syndical. Voici la frise chronologique de nos rencontres, nous avons rencontré depuis le 14 avril jusqu'au 16 juin, ça sera la dernière rencontre, toutes les intercommunalités du PMCO, je vous remercie aussi de l'accueil que vous nous avez accordé, et du temps aussi, parce que ça a été quand même des séances d'environ 3h chacune, dont certaines que nous avons vues deux fois, pour des questions de disponibilité des agents.

Pour rappel, ces rendez-vous ont fait l'objet de l'envoi d'une grille préalable d'entretien de façon à ce qu'on puisse sérier vraiment ce qu'on attendait à chacun des rendez-vous et surtout l'objectif, c'était de faire un point sur la prise en compte des trois thématiques des études dans les politiques publiques des territoires.

Un petit bilan très rapide qui sera commenté par mes collègues en fonction des études. C'est un premier échange et on sent bien qu'il y en aura d'autres. Ça nous a permis nous de développer notre connaissance des EPCI et bien sûr de leurs actions, ça a été aussi un temps qui nous a permis d'enrichir les éléments de connaissance par la récupération d'études, délibérations cadre etc...

On a également pu recenser les partenaires de travail et de coopération au sein de chacun des EPCI, l'identification aussi d'action qui pourraient contribuer au retour d'expérience, c'est aussi quelque chose qui avait été demandé dans le cadre des études stratégiques et de caractériser aussi un petit peu plus les attentes et les besoins de chaque EPCI sur des points particuliers de nos trois études thématiques.

Je vais laisser la parole à Laurence de l'agence de Boulogne qui va vous présenter l'état d'avancement de l'étude santé.

« ETUDE SANTE »

Elle est composée de trois volets :

- 1) L'état de santé des populations et les bonnes pratiques ;
- 2) Un deuxième volet consacré à l'analyse de l'accès aux soins et aux services de santé ;
- 3) Et un troisième volet qui sera consacré à la coordination des groupements hospitaliers territoriaux.

Pour réaliser cette étude effectivement, on s'appuie sur les entretiens qui ont été réalisés avec les EPCI, mais on travaille aussi avec l'Observatoire régional de la santé et du social, avec lequel on a signé une convention pour permettre l'accès à des données territorialisées, et puis bien sûr on va travailler avec les différents centres hospitaliers de la Côte d'Opale.

VOLET 1 « Etat de santé et bonne pratique »

Sur le premier volet de l'étude santé, on va s'appuyer sur l'OR2S à travers l'exploitation de l'outil statistique qui s'appelle « Agit », en résumé, le contenu de cet outil, c'est à la fois de disposer de données sociodémographiques, mais surtout d'avoir accès à des données de l'offre de soins, de l'état de santé et des comportements de la population à l'échelle des EPCI et plus largement à l'échelle des territoires d'intervention des trois agences d'urbanisme.

Par exemple, en termes d'état de santé, on va pouvoir disposer d'un certain nombre de données sur les différentes causes de mortalité, puisqu'on n'a pas forcément tous ces détails-là, en tout cas pour l'ensemble des EPCI du pôle métropolitain.

L'utilisation de cet outil nécessite un suivi de formation, les trois agences vont bénéficier d'une formation organisée avec l'OR2S, on a déjà la date, elle est fixée au 23 juin, ce qui nous permettra, d'analyser les données et puis de sortir des bilans, des faces santé, professionnels de santé, des éléments sur l'offre et la consommation de soins, à l'échelle des EPCI.

Toujours dans le volet 1 intitulé état de santé et bonnes pratiques : pour les bonnes pratiques, on a extrait des éléments qui ont été mis en avant lors des entretiens auprès des EPCI.

On a relevé un certain nombre de manques et de freins communs, qui ont été mis en avant par les territoires.

- Les tensions en termes de démographie médicale qu'on évoquait juste avant.
- Le vieillissement de la population qui implique des besoins supplémentaires de personnel soignants et on sait que dans ce domaine les difficultés de recrutement sont assez importantes.
- Et puis toujours en lien avec ce vieillissement de la population donc, des besoins dans l'accueil des seniors donc à anticiper.
- Un autre frein qui a été soulevé, c'est celui de la mobilité santé surtout en milieu rural, le fait pour les habitants de ne pas être mobiles, ne leur permet pas d'accéder aux soins qui seraient nécessaires.
- Et ensuite, l'hébergement des professionnels de santé a été soulevé. Là c'est vraiment un élément qui est propre au territoire de Berck, du Montreuillois, mais suffisamment prenant pour l'afficher dans les freins du territoire.

En termes d'actions phares :

Un certain nombre nous ont été remontées par les EPCI.

- On a les contrats locaux de santé, qui sont mis en place dans un certain nombre de territoires du PMCO mais pas pour l'ensemble du territoire.
- Un certain nombre de maisons de santé sont en projet, en réflexion, sur des territoires notamment ruraux, l'idée c'est pourquoi pas, partager, sur ce montage de projet entre les territoires.
- La téléconsultation organisée auprès des pharmacies a été mise en avant pour permettre de répondre aux besoins des habitants en termes de suivi sanitaire.

- Les territoires s'appuient aussi sur des réseaux d'acteurs, pas tous les territoires, mais un certain nombre, on sait qu'il y a un travail qui se fait entre les professionnels de santé et les élus, là pourquoi pas aussi faire bénéficier de cette démarche auprès d'autres territoires pour développer un peu ce principe.
- Sur les territoires, on a mis en avant également toute la mise en réseau existant de tous les acteurs locaux qui œuvrent pour les actions de prévention et d'éducation à la santé.
- Et ensuite des aides à l'installation de médecins sont mobilisés pour un certain nombre de territoire, pas tous.
- Toujours en termes de santé, on a relevé un certain nombre de projets alimentaires territoriaux qui sont en cours d'élaboration et qui visent notamment le bien manger, la lutte contre la précarité alimentaire.
- Dernier point : c'est celui spécifique au territoire ici, c'est le soutien à l'innovation en termes de santé, qui a été mis en avant.

Voilà un peu un retour sur ces bonnes pratiques.

VOLET 2

Sur le volet 2, qui consiste en l'analyse de l'accès aux soins et aux services de santé, hors secteur hospitalier qu'on verra juste après. Là il est question d'établir un état zéro à partir de l'outil notamment de l'Observatoire régional de la santé l'outil « Agit » que j'ai cité tout à l'heure, et à partir de cet état de santé, il est prévu de mettre en perspective les évolutions démographiques attendues en fonction des différents projets d'implantation économique évoqués avant, et d'évaluer les besoins futurs pour le territoire.

Pour ce volet, il est prévu de s'appuyer sur un prestataire extérieur, un cahier des charges va être élaboré dans les prochains mois.

VOLET 3 « coordination des groupements hospitalier territoriaux »

Enfin sur le volet 3, qui s'intitule « coordination des groupements hospitalier territoriaux », il s'agit de rencontrer les centres hospitaliers de façon à faire des propositions en termes de réorganisation d'accès aux soins au service de santé pour la population. Une première rencontre est prévue le 22 juin avec Monsieur Marlier, Directeur du CH de Dunkerque et les trois agences, et ensuite on va travailler avec les autres groupements hospitaliers du territoire de façon à rédiger le cahier des charges pour cette étude de coordination en y associant bien sûr le PMCO.

En termes de calendrier, sur le second semestre 2023, on va contribuer à l'élaboration des deux cahiers des charges pour un lancement des études 1er semestre 2024, avec pour objectif une finalisation courant 2025. »

« ETUDE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

« Sur l'étude de changement climatique. Les rencontres avec les différents EPCI, ont permis de faire le tour dans certains membres de thématiques, l'eau, l'air, l'énergie, les écosystèmes, le sol également, un certain nombre aussi d'études et de documents de planification comme le PCAET, savoir où chacun met et quelles sont les actions phares aussi portées par les différents EPCI et on a aussi pu aborder le sujet de l'acculturation des élus et de la population.

L'ensemble de ces rencontres vont permettre d'aboutir à différents objectifs.

- L'objectif numéro 1 : c'est de dresser en état des lieux du « qui fait quoi » dans chacun de ces domaines. C'est un sujet sur lequel nous allons travailler une fois que le dernier entretien sera passé, ce qui permettra d'avoir vraiment une cartographie assez fine sur les enjeux du changement climatique, des compétences, des études, et puis finalement aussi des trous dans la raquette,
- C'est le deuxième objectif, identifier les trous dans la raquette, c'est-à-dire, identifier les éventuelles thématiques orphelines sur lesquels il n'y a pas d'acteur ou pas d'étude et ou finalement, on sent que c'est un enjeu peut être prioritaire à l'échelle du PMCO, une fois ces trous dans la raquette identifiés,

- Le 3e objectif, c'est d'écrire une feuille de route identifiant cette fois le « qui peut faire » sur les thématiques orphelines, ainsi que les sources de financement mobilisées.

Rapidement, un premier zoom sur l'acculturation élus et population. Ce sont des extraits des différents comptes-rendus et prises de notes des différentes agences suite aux entretiens. On se rend bien compte que sur l'acculturation, ce qui remonte, c'est que la sensibilisation sur les enjeux du changement climatique à court terme sont plutôt bien appropriés.

Pour tout ce qui est lié plutôt aux moyen et long terme, ce peut-être plus complexe, il y a les urgences et le quotidien qui prennent le dessus, mais il y a aussi une dynamique parfois dans certains territoires qui a été un peu cassé par le covid et sur laquelle il est parfois difficile de revenir.

Pour finalement renouer un peu le contact et surtout les réflexions sur le changement climatique à moyen et long terme, il y a un outil qui est intéressant, c'est la fresque du climat, c'est un outil qui a été évoqué par le vice-président, Monsieur Leroy, lors de la réunion de cadrage de l'étude stratégique en janvier.

Un outil intéressant sur lequel on pourrait travailler avec cette proposition de mener un atelier avec les élus qui le souhaitent, profiter de la formation des animateurs, animatrices de la Communauté Urbaine de Dunkerque, et puis on s'interroge aussi sur le format, parce que c'est un atelier qui prend une demi-journée or le temps est précieux, peut-être imaginer un format qui soit plus adapté, peut-être sur 1h30 - 2h, tout ça pour vraiment affiner l'acculturation des élus et de la population sur les enjeux de moyen et long terme. »

« ETUDE MOBILITE »

On vous propose d'enchaîner avec l'étude mobilité.

« L'idée c'est d'abord de vous rappeler un petit peu le contenu de l'étude qui avait été défini lors des ateliers sous la présidence de Madame Chevalier.

Je vous propose une analyse critique des parcours de mobilité, à partir des pôles générateurs de flux, à la fois pour les actifs, on parle du domicile-travail, des étudiants domicile-études, et puis aussi des points d'intérêt touristiques qui sont importants pour le PMCO.

Dans un deuxième temps, on travaillera sur des ateliers de retour d'expérience, c'est quelque chose qui est beaucoup remonté des demandes notamment des élus, sur le transport à la demande, le vélo, mais aussi d'autres sujets et puis, on va profiter de l'étude pour constituer une base de données sur les flux touristiques, puisque il y a différentes sources de données qui sont pas forcément compilées, il y a cet enjeu aussi de fusionner et puis potentiellement d'acquérir des nouvelles données aussi, données mobiles.

Sur les flux domicile-travail, on vous propose une méthodologie en trois étapes :

- La première grande étape, ça va être de traiter les données et de sélectionner les parcours à analyser.
On est reparti en fait des flux domicile travail, c'est des données nationales de l'Insee, la cartographie est traduite spatialement et on a travaillé sur des seuils des critères pour analyser au minimum deux parcours par EPCI.
L'idée c'est aussi d'ajouter les principaux flux d'échanges avec les grandes villes qui sont hors PMCO, on pense évidemment à la métropole lilloise, Amiens, Arras mais aussi Paris.
Ce qu'on est en train de faire actuellement, on a un groupe de travail avec les trois agences, on travaille sur un tableau global des flux, l'idée dans cette première étape c'est de sélectionner les parcours et puis d'affiner les critères et puis on avance sur l'analyse qualitative des parcours, évidemment avec une distinction sur l'arrivée du parcours entre le centre-ville et puis les zones d'emploi.

Par exemple le cas du dunkerquois, ce n'est pas la même chose d'arriver à la gare ou dans la zone industrielle, on ira jusqu'au bout du parcours pour définir les grands enjeux de mobilité.

Sur les questions de domicile-études, on a une rencontre avec l'Ulco aussi pour travailler sur ces données notamment des flux étudiants mais aussi des salariés l'Ulco. On pourra aussi traiter ce sujet.

- La deuxième grande étape ça va être de d'analyser d'un point de vue qualitatif les parcours.

Ce qu'on propose, c'est des indicateurs comme la distance, le temps de parcours, le confort, mais aussi le niveau de service, on va également travailler sur l'intermodalité, voir comment les trajets peuvent se réaliser ou non, selon différentes modes de transport, bien veiller à ce que ce soit présent dans l'étude, on aura un indicateur un peu plus subjectif, c'est la fiabilité des réseaux, on parle souvent du réseau TER par exemple, qui peut paraître sur le papier une solution parfaite pour aller de d'un point A à un point B mais dans les faits peut-être qu'il y a des soucis de fonctionnement, des soucis de fiabilité, soit des retards, soit des suppressions, on essaiera de le qualifier aussi dans l'étude pour que ça puisse être finalement du point de vue de l'utilisateur.

On va également traiter les questions de coût sur le parcours, selon les différents modes de transport et puis un indicateur sur les émissions de CO2, une externalité.

On va évidemment analyser tous les modes de déplacement, de la voiture au train en passant par les bus, les cars interurbains de la région aussi seront dans l'étude, le TAD lorsqu'il existe, mais aussi le covoiturage, on parle à la fois des aires aménagées, mais aussi des plateformes de mise en relation, qui sont aussi une solution de mobilité à part entière, le vélo et puis lors des rencontres sur les différents territoires, vous nous avez aussi parlé du vélo à assistance électrique, qui permet de couvrir des distances plus importantes, on pense aussi que c'est très intéressant en rabattement vers les gares, il y a aussi cet enjeu à traiter dans l'étude.

- L'étape 3, sera évidemment de synthétiser et d'interpréter tous ces résultats pour fournir un rendu qui soit à la fois complet et lisible.

Globalement ce qu'on a ce qu'on a fait depuis le lancement de l'étude, c'est deux réunions de travail avec les trois agences d'urbanisme, on a aussi eu un échange avec l'ULCO, comme je le disais tout à l'heure, on est en plein dans la sélection des parcours et puis ajustement des critères, on a une réunion qui est fixée avant l'été pour justement arrêter tout ça et puis traiter collectivement les premiers parcours et je dirais industrialiser un peu la suite. Ce qu'on prévoit, c'est de faire toute l'analyse en tout cas de cette première partie des parcours pendant l'été.

Pour terminer la présentation, je vous propose un focus sur deux outils qu'on a développés dans le cadre de cette étude.

C'est d'abord un tableau pas très vendeur mais techniquement ça nous est très utile, c'est l'ensemble des flux domicile travail qui sont repérés à l'échelle du PMCO entre les EPCI mais aussi entre les communes, ça nous permettra de vraiment zoomer sur les parcours et puis ça peut être aussi potentiellement une source de données pour vous, si vous interrogez les flux domicile travail ou autre lien avec vos intercommunalités et avec une connexion Internet, il y a un lien, on a développé un outil de visualisation des flux domicile-travail, qui vous sera également mis à disposition. C'est un outil libre qui s'appelle « flomat » sur lequel vous pouvez visualiser l'ensemble des flux domicile-travail, c'est l'avantage de cet outil, c'est qu'il est interactif, vous pouvez l'interroger assez facilement. On peut prendre différents exemples, on vient d'ailleurs bien ressortir l'armature littorale du PMCO et puis vous pouvez interroger les données en fait sur les origines destination des flux de domicile travail, c'est intéressant pour nous de d'avoir ces données mais aussi je dirais de traiter les parcours en lien avec tous ces petits traits qu'on voit sur la carte, ça si vous récupérez la présentation PowerPoint d'aujourd'hui vous avez accès directement à cet outil qu'on va évidemment actualiser et puis enrichir avec la question des parcours. »

Monsieur le Président :

« Merci à vous pour ce point.

Je pense que sur les questions de santé, on doit pouvoir aller plus loin, je pense à la question des infirmiers en pratique avancée, je pense à la question des étudiants en médecine, je pense à la question d'une meilleure visualisation aussi des départs en retraite des médecins, je pense qu'on peut essayer d'approfondir les choses dans le diagnostic et des perspectives.

Sur la question du changement climatique, je pense que ce qui manque aujourd'hui aux élus et en particulier à chacun des maires de la Côte d'Opale, c'est « qu'est-ce qui va se passer » et moi j'ai envie que vous orientiez vraiment de manière privilégiée la question de : « oui mais c'est quoi le changement climatique concrètement sur la Côte d'Opale .Je vais vous donner un exemple que j'ai cité il y a peu, on dit toujours réchauffement, on parle toujours augmentation de température, à Dunkerque les premières études sur l'évolution du changement climatique devrait montrer qu'on devraient connaître des vents plus violents l'hiver et des épisodes de tempête plus récurrents et donc je souhaite lancer très prochainement avec le knoa, avec les architectes, avec un certain nombre d'acteurs, des promoteurs pour savoir le modèle architectural demain dans des épisodes de tempête, puisqu'on aura de manière plus récurrente des épisodes de tempête, puisqu'on aura des vents plus violents, comment on doit adapter l'architecture notamment de la belle tuile flamande qui est totalement inadaptée à la tempête, comment on doit aménager l'esprit architectural dunkerquois et même flamand.

Mais pour ça, il faut savoir d'abord que le changement climatique va induire plus de tempêtes, c'est à dire que si on ne dit pas ce qui va se passer concrètement sur chacun de nos territoires.

Autre exemple, les études qu'on a aujourd'hui sur le changement climatique laissent à penser que les problématiques d'inondation continentale seront plus complexes à gérer que les problématiques de submersion marine, contrairement à ce qu'on pense et contrairement à ce que tous les médias nous bassinent tous les jours. Vous savez, la mairie de Dunkerque sous l'eau ça plait beaucoup, c'est déjà passé dans le journal de TF1 et c'est bidon ça ! en fait la réalité, c'est que ce sont les inondations continentales qui seront demain plus difficile à gérer et donc avec des coopérations au niveau des bassin versants qui vont devenir beaucoup plus difficiles.

Je pense que l'étude qu'on doit engager sur changement climatique avant de trouver des solutions, parce qu'à partir du moment où on connaît le problème, on arrive mieux à trouver la solution. On doit identifier le problème, le problème n'est pas forcément le réchauffement, je veux bien qu'on parle de puits de fraîcheur, enfin plutôt d'îlot de fraîcheur et puis chaleur tout ce que vous voulez, mais sur notre territoire, on aura d'autres conséquences du changement climatique sur l'eau, les inondations, sur le vent, on est des territoires littoraux très exposés très venteux, on aura des enjeux et c'est aujourd'hui qu'on doit préparer l'adaptation à ça.

J'aimerais qu'il y ait un volet dans cette étude au changement climatique, qui nous dise, qu'est-ce qui attend les maires, qu'est-ce qui va se passer dans 15 ans, dans 20 ans, qu'est-ce qui va se passer au Touquet, qu'est-ce qui va se passer ? qu'est-ce qu'il y aura ? qu'est-ce qui va se passer ici ? parce qu'on sait déjà, les impacts du changement climatique.

Il y a des agences de l'État aujourd'hui, je le dis souvent avec ma casquette de président de France ville durable, il y a des agences de l'État aujourd'hui qui ont des modélisations, qui savent nous dire, Météo France il y a plein de structures d'État qui ont les informations aujourd'hui, essayons d'aller recueillir ses informations et donner à chacun des maires de notre territoire la compréhension de ce qui va se passer et vous verrez là, je m'adresse aux présidents d'intercommunalités, que vous allez sensibiliser beaucoup plus pour vos conseils communautaires quand vous leur direz ce qui va se passer dans 15 ans, parce qu'ils sont pas irresponsables les maires, ils savent très bien vouloir adapter leur commune aux enjeux de demain et quand on va leur dire précisément que demain voilà ce qui va se passer dans les territoires, on va pouvoir faire un grand pas pour essayer de préparer ça.

Sur les questions de mobilité, je pense qu'effectivement il faut vraiment axer sur ces questions domicile-travail, ça va devenir des enjeux assez majeurs demain sur le territoire et les questions de multi modalité, c'est-à-dire qu'on l'a vu le problème de la Côte d'Opale, c'est la dépendance à la voiture, la dépendance à un prix du carburant qui va monter, la voiture c'est ce qui est le plus cher pour beaucoup de nos concitoyens, c'est le premier poste de dépense très largement, d'ailleurs ça a été très intéressant dans la montée du prix de l'énergie, les gens ont mangé moins pour compenser des dépenses énergétiques, on voit bien la priorité dans la tête, on voit bien que la questions du prix du carburant est décisive sur la question du pouvoir d'achat.

La dépendance à la voiture est un vrai handicap à l'échelle de la Côte d'Opale, je ne parle même pas environnemental, ou social, pour ceux qui n'ont pas de voiture, je parle pouvoir d'achat. Le premier handicap du pouvoir d'achat, c'est la voiture, la dépendance à la voiture et donc comment on peut les régler, c'est limiter le nombre de kilomètres parcourus en voiture, à un moment donné, comment on peut penser la multimodalité ? c'est-à-dire, comment on peut abandonner sa voiture à un moment donné à mon trajet, c'est pas du tout dans la culture des habitants de notre territoire, quand on commence à prendre la voiture on veut absolument aller jusqu'au bout, ce n'est absolument pas culturel sur notre territoire, pourtant c'est cela qui va devoir évoluer dans les 15 ou 20 ans, la question de la multimodalité et aussi de l'Intermodalité, c'est-à-dire, comment on change de mode, comment on est efficace dans le changement de mode, je pense que ça va devenir essentiel. On ne reprendra pas la dépendance à la voiture sur notre territoire de la Côte d'Opale, une grande partie de nos concitoyens vont commencer leur trajet depuis chez eux par la voiture mais ils ne devront pas forcément le finir en voiture et donc c'est là que surtout quand ils vont vers les villes et je pense que c'est ça qu'il faut essayer de travailler dans le schéma de mobilité de demain et essayer de voir comment on va construire cet esprit de la multimode comment on fait une multimodalité efficace parce que si demain on part en voiture mais qu'on doit attendre 20 minutes un bus au milieu du parcours qui mettra 40 minutes de plus que la voiture ça ne marchera pas, voilà, ça ne marchera pas et donc je pense qu'il faut construire des modèles multimodaux efficaces et je pense que sur cette étude de la mobilité, on peut essayer d'avancer et de faire un pas à l'échelle de la Côte d'Opale là-dessus.

Est-ce que vous avez des remarques pour les agences ?

Vas-y Daniel ! »

Monsieur Daniel FASQUELLE :

« Je ne nie pas l'importance du trajet domicile travail, c'est censé, c'est notre priorité, mais n'oublions pas non plus que nous sommes un territoire touristique et que la question de l'accès aux territoires touristiques est un sujet qui est essentiel pour nous. Nos stations se sont développées grâce au train, parfois même à l'avion, aujourd'hui on voit bien, il est plus en plus difficile de quitter Paris ou Lille pour rejoindre Paris ou Lille en voiture, mais en même temps la solution du train n'est pas satisfaisante et quand on arrive dans nos territoires par le train, quand il y en a, il y a des questions des derniers kilomètres, c'est une vraie problématique parce qu'on risque d'être gêné dans le développement de l'économie touristique et tous les emplois qui en dépendent, le Touquet c'est 4 000 emplois qui dépendent directement de l'économie touristique, ne passons pas à côté de ce sujet.

La SNCF par exemple l'ignore complètement, moi ils m'ont parfois supprimé des trains le vendredi soir, le dimanche soir sans nous prévenir, alors que ça avait des conséquences directes sur l'activité touristique de la station, mais également du territoire. L'été dernier ils ont décidé de faire des travaux par exemple dans les gares tous les weekends de l'été, depuis Paris, ce qui fait que du coup, on ne peut plus venir le weekend de Paris en train directement pour venir en vacances sur le sud de la Côte d'Opale, c'est catastrophique, si on peut avoir aussi ces dimensions là en tête ce serait vraiment une bonne chose, sachant que les solutions des uns peuvent-être aussi des solutions pour les autres. »

Monsieur le Président :

« Merci !!

D'autres remarques pour les agences ?

On conclut là-dessus. Il ne me reste plus qu'à laisser la parole à Joël pour faire un point sur le groupe de travail urbanisme habitat et inter Scot, et on en aura terminé pour aujourd'hui »

Monsieur Joel DUQUESNOY :

« Merci Monsieur le Président !

Nous avons déjà évoqué le sujet tout à l'heure longuement à la réunion des présidents. Je vais simplement vous rappeler que le groupe de travail s'est réuni jeudi dernier, nous avons trois points l'ordre du jour :

- l'actualité législative concernant le Zéro artificialisation nette,
- la présentation de l'étude Insee portée par le SCoT de Flandre Dunkerque sur les emplois futurs,
- les travaux en cours de la Conférence régionale des SCoT.

Concernant l'actualité législative, nous avons évoqué plusieurs propositions de loi en cours d'examen, celle du Sénat visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN ainsi que celle de l'Assemblée nationale visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans cette mise en œuvre. Il est à noter que la Région Hauts-de-France a également prévu de rencontrer les territoires concernant l'application de la loi dans le SRADDET, mais que la date de cette rencontre n'est pas encore définie. Un nouveau calendrier a été défini pour l'échéance de modification des différents documents de planification : respectivement février 2025 pour le SRADDET, août 2027 pour les SCoT et août 2028 pour les PLUi.

En termes de comptabilisation de l'artificialisation, une enveloppe serait créée pour les grands projets d'envergure nationale ou européenne, à maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée de l'État, mais les projets d'ampleur régionale feraient l'objet d'une comptabilisation séparée. Il serait tenu compte des efforts passés de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers réalisés au cours des 20 dernières années.

Parmi les nouveaux outils dont disposeraient les communes ou EPCI compétents, il y aurait un droit de préemption sur les espaces propices à la renaturation ou au recyclage foncier ainsi qu'un sursis à statuer pour les travaux susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs de réduction.

Enfin, pour la première tranche de 10 années (2021-2031), la « garantie rurale » fixerait la surface minimale « à artificialiser » à 1 hectare par commune.

Nous avons ensuite eu un aperçu des projets de développement industriel du Dunkerquois, qui sont au cœur de l'étude menée actuellement par le SCoT de Flandre Dunkerque avec l'Insee. Vous connaissez les principaux projets, dont la presse s'est fait largement l'écho : l'usine de batteries automobiles Verkor, l'usine de transformation de pommes de terre Clarebout, l'arrivée de 2 réacteurs EPR à la centrale de Gravelines, l'usine de polymères SNF Flocryl, la production d'hydrogène avec H2V, l'extension du terminal containers du port de Dunkerque Cap 2020, le parc éolien en mer, la décarbonation d'Arcelor Mittal etc.

Un travail conjoint au sein du groupe de travail animé par la sous-préfecture du Nord a permis d'estimer le nombre d'emplois directs à 22 000 au pic en 2032-2033. En plus de ces emplois industriels directs, il faut compter les emplois indirects comme ceux de la sous-traitance par exemple, et aussi les emplois induits, ceux qui sont liés aux services à la population. On arriverait ainsi à un total de 34 000 emplois au pic.

Les questions d'emploi, de logement et de mobilité seront centrales pour la réussite de ce développement, comme vous pouvez l'imaginer. Le SCoT de Flandre Dunkerque a souhaité mettre à disposition du territoire des éléments d'appréciation de l'impact des nouveaux emplois sur l'évolution de la population, par le biais d'une étude confiée à l'Insee, seul organisme dont les chiffres sont agréés par l'État.

Le périmètre de cette étude comprend les SCoT de Flandre Dunkerque, du Pays du Calais et du Pays de Saint-Omer ainsi que la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Mais des effets devraient se faire sentir probablement dans le Montreuillois aussi. L'objectif est de simuler l'évolution de la population et des ménages par rapport aux emplois attendus, selon différentes hypothèses de variation du taux de chômage et des navettes domicile-travail. L'étude devrait être finalisée fin 2023, et le premier trimestre 2024 sera alors consacré à la communication sur les résultats.

Enfin, concernant la Conférence régionale des SCoT, il faut savoir que trois groupes de travail se sont réunis : celui sur la modification de la loi, dont la contribution a alimenté la proposition de loi actuellement au Sénat ; celui sur la fiscalité, qui se propose de partager l'information existante sur ce sujet et de travailler sur de nouvelles façons de gérer le foncier ; enfin celui sur le recul du trait de côte, qui a élargi son propos à la question de la pression touristique. Ce dernier groupe, dont les SCoT participants sont quasiment tous dans le PMCO, ambitionne de trouver des méthodologies et modes de calcul communs pour prendre en compte le recul du trait de côte, à porter à l'échelle régionale pour la révision du SRADDET.

Une restitution de ces travaux est prévue à la Conférence régionale des SCoT qui se réunira le 5 septembre.

Voilà Monsieur le Président le résumé de notre groupe de travail. »

Monsieur le Président :

« Merci Joël !

➤ **Publicité des décisions et arrêtés du Président**

En matière de décision du Président, vous trouverez pour information la mise à disposition de 50 % de Madame Lericque auprès du SIVOM de l'Aa, bien évidemment le pôle sollicitera la contrepartie financière et la mise à disposition prévue jusqu'à la fin du mois de juin, mais susceptible d'être prolongé jusqu'à fin juillet.

Il ne me reste plus qu'encore à remercier Daniel pour son accueil et à vous souhaiter de très bonnes vacances parce que je pense qu'on ne se verra plus d'ici là, merci à vous.

Fin de séance 15h55